

# 1<sup>er</sup> RALLYE DAME DE CHAMBRILLE

## MODERNE - VHC - VHRS COUPE DE FRANCE

### LA MOTHE ST HERAY (79)



## 9 & 10 AVRIL 2022



Rejoignez-nous sur  
[www.facebook.com](http://www.facebook.com)



ORGANISATION :  
ÉCURIE CHAMBRILLE

Tél. : 06 70 37 76 93

[www.ecuriechambrille.com](http://www.ecuriechambrille.com)



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF - RALLYES 2021

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE MODERNE

## « Dame de Chambrille »

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

*Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes au règlement standard F.F.S.A. Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement sportif particulier de chaque rallye.*

### Mesdames et Messieurs les Concurrents

C'est grâce à la compréhension des municipalités des communes traversées de Sainte Eanne, Salles, Pamproux, La Mothe Saint Héray, que l'Association Sportive Automobile Augias, Écurie Chambrille peut organiser pour vous cette **première édition du Rallye Dame de Chambrille**.

Ce sera grâce à votre sportivité et à l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les reconnaissances que la pérennité de cette épreuve sera assurée.

Aussi, nous vous demandons expressément de respecter la sécurité et la tranquillité de la population de ces villages qui vous accueillent et de suivre scrupuleusement les règles du Code de la Route.

### RESPECTER LES LIMITATIONS DE VITESSE

#### LES RECONNAISSANCES NE SONT PAS DES ESSAIS.

Des contrôles seront effectués par la Gendarmerie et par nous-mêmes, et  
L'Article 6.2.7 du règlement standard FFSA sera strictement appliqué, notamment :  
Reconnaissance en dehors des jours et heures autorisées, ou non-respect du nombre maximal de passages = **DÉPART REFUSÉ**

Nous comptons sur votre compréhension.

De votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir des rallyes !

Soyez-en remerciés.

**ASA AUGIAS ÉCURIE CHAMBRILLE**

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : ..... Dès l'obtention du visa  
Ouverture des engagements : ..... Dès la parution du règlement  
Clôture des engagements : ..... 31 mars 2022  
Parution du carnet d'itinéraire : ..... Complexe sportif, La Mothe St Héray  
..... Le samedi 9 avril 2022 de 9h à 18h  
Dates et heures des reconnaissances : ..... Samedi 9 avril 2022 de 9h à 19h  
Remise de Roadbook de 8h30 à 10 heures au Complexe sportif de la Mothe St Héray  
Vérifications administratives le 9 avril 2022 de 10h à 12h et de 14h à 16h.  
Lieu : Complexe Sportif de la Mothe St Héray  
Vérifications techniques ..... le 9 avril 2022 de 14h à 18h. Lieu : Place Clémenceau, La Mothe St Héray  
Heure de mise en place du parc de départ .... le 9 avril 2022 à 14h30 Lieu : Complexe sportif de La Mothe  
1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs... le 9 avril 2022 à 17h. Lieu : Complexe sportif, La Mothe St Héray  
Publication des équipages admis au départ .... le 9 avril à 20h. Lieu : Complexe sportif, La Mothe St Héray  
Publication des heures et ordres de départ... le 9 avril 2022 à 20h. Lieu : Complexe sportif, La Mothe St H  
Départ du rallye : ..... Dimanche 10 avril 2022 à 7h00 du Complexe sportif La Mothe St Héray  
Publication des résultats partiels. .... Lieu : Hall Complexe Sportif, La Mothe St Héray  
Arrivée ..... le dimanche 10 avril 2022 à partir de 16h30 au Complexe sportif La Mothe St Héray.  
Vérification finale ..... le 10 avril 2022 Lieu Garage Gaillard La Mothe St Héray  
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC  
Publication des résultats du rallye .... le 10 avril ½ heure après l'arrivée du dernier. Lieu Complexe sportif  
Remise des Prix..... le 10 avril 2022 à 18h30. Lieu : Complexe sportif La Mothe St Héray

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile AUGIAS organise les 9 et 10 avril 2022 en qualité d'organisateur administratif.

### « 1<sup>er</sup> RALLYE REGIONAL DAME DE CHAMBRILLE »

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Aquitaine Nord le **3 janvier 2022** sous le numéro **04/2022** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **49** en date du **3 janvier 2022**.

#### *Comité d'Organisation*

Président : Jean Marie CAROF  
Membres : Tous les membres de l'Ecurie Chambrille  
Responsable du parcours : Jean Paul Lambert & Didier Billon  
Responsable sécurité : Daniel Bluteau  
Secrétariat du Rallye : Jean Marie CAROF 21 route de Poitiers 79120 Chey  
Téléphone : 06.70.37.76.93  
Permanence du Rallye, de l'ouverture des engagements jusqu'au 8 avril 2022 :  
Nadine Chaplet 06 82 15 22 01  
Le samedi 9 et le dimanche 10 avril 2022 au Complexe sportif La Mothe St Héray 79800

## Organisateur technique

Nom : Ecurie Chambrille  
Adresse : Mairie 79800 La Mothe St Héray

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. Bonnaud Jean Paul .....Licence n° 7948 11/01
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	Mme Meyer Michèle..... Licence n°2979 11/10 M. Chabernaud Gilles .....Licence n°13554 11/01
Directeur de Course	M. Desmoulins Roger .....Licence n°4799 11/10
Directeurs de Course adjoint PC	M. Bonnaud Alain.....Licence n°8481 10/18
Directeurs de Course Adjoint délégué à l' ES	M. Teillard Laurent .....Licence n°10182 10/04
Adjoint Directeur de Course délégué à ES	M. Pina Ludovic.....Licence n°180115 10/04
Commissaire Technique responsable	M. Phelipeau Jean Luc .....Licence n°9060 10/18
Commissaire Technique Responsable VHC	M. Néraudeau Loïc .....Licence n°5202 12/01
Commissaires Techniques adjoints	M. Blanchard Sébastien ...Licence n°214917 11/10 M. Guilleux Patrick.....Licence n°55340 13/14
Voiture Sécurité & Autorité	M. Bluteau Daniel .....Licence n°2974 11/10 M. Carof Jean-Marie .....Licence n°203852 11/01
Voiture Tricolore	M. Poinot Jacques .....Licence n°5558 11/01
Voiture 000	M. Desmureau Pascal.....Licence n°7079 11/01
Voiture 00	Mme Bonnaud Nadine .....Licence n°46322 10/18
Voiture 0 Moderne	M. Boreau Eric .....Licence n°16100 11/10
Voiture 0B	M. Chevaucher Philippe ... Licence n°114416 11/10
Voiture balai	M. Billon Didier .....Licence n°19776 11/01
Médecin chef	M. Billes Jean François .....Licence n°13557 10/04
Chargés des relations avec les concurrents	M. Prudhomme Jacky.....Licence n°6483 11/06 M. Kamp Fernand .....Licence n°50053 11/10
Chargé des relations avec la presse	M. Martinez Laurent .....Licence n°307696 11/01
Chronométrateurs	M. Lapouge Laurent .....Licence n°13530 11/01 Mme Delmond Desmoulins Colette ..... Licence n°48038 10/06
Classement Responsable	M. Bonnaud Matthieu .....Licence n°41131 11/01
Classement Responsable VHRS	M. Bergeron Sylvain .....Licence n°50286 11/01
Speaker	M. Bizard Jean Paul .....Licence n°7949 11/01
Référent COVID	M. Emilien Girondeau .....

Nota : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Dame de Chambrille compte pour  
La Coupe de France des Rallyes Coefficient 2  
Le Championnat des Rallyes de la Ligue Nouvelle Aquitaine Nord  
Le Challenge des Notes d'Or

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

*Conforme au règlement standard FFSA*

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye Dame de Chambrille doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 31 mars 2022 minuit, accompagnée des copies des pièces suivantes :

- Permis de conduire du pilote et du copilote en cours de validité
- Licences du pilote et du copilote valables pour l'année en cours
- Photocopie de la 1ère page de la fiche d'homologation de la voiture.
- Passeport technique

Les concurrents ayant adressé l'ensemble des documents ci-dessus avec leur demande d'engagement, présenteront uniquement :

- Permis de conduire du pilote et du copilote en cours de validité
- Licences du pilote et du copilote de l'année en cours,

Lors des vérifications administratives obligatoires du samedi 9 avril 2022.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum. (Moderne, VHC, VHRS)

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : ..... 250 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : ..... 500 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée exclusivement au parc d'assistance au Complexe Sportif

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le 1<sup>er</sup> Rallye Dame de Chambrille représente un parcours de 80 kms.

Il est divisé en une étape et trois sections.

Il comporte trois épreuves spéciales d'une longueur totale de 12,500 kms.

L'épreuve spéciale est: Ste Eanne - Salles - Pamproux

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans l'ES est de : trois

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : samedi 9 avril 2022 de 9h à 19h

## **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## **ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## **ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

Prix : sans remise en numéraire ; Il sera remis par équipage 2 Coupes :

- Les 3 premiers équipages au classement Scratch,
- Le 1<sup>er</sup> premier équipage de chaque classe,
- le 1<sup>er</sup> équipage féminin
- le 1<sup>er</sup> équipage de moins de 25 ans (pilote et copilote)

Commissaires :

3 coupes par tirage au sort + lot souvenir

**La remise des prix se déroulera le dimanche 10 avril à 18h30 devant le Complexe sportif de La Mothe Ste Héray en combinaison obligatoire pour les équipages**